

CONNAÎTRE

2014

SENSIBILISER

ASSISTER

CONSERVER



Inventaire bryologique du site Natura 2000 FR8302015 « Les Grivaldes »





Inventaire bryologique du site Natura 2000 FR8302015 « Les Grivaldes »

2014

Rédaction

Vincent HUGONNOT

Cartographie

Thierry VERGNE

Saisie CHLORIS®

Véronique RICHARD

Relecture

Jaoua CELLE

Direction d'étude

Vincent HUGONNOT

Crédit photographique (couverture)

Sphagnum quinquefarium © L. LÜTH

Ce document doit être référencé comme suit :

HUGONNOT V. 2014. – *Inventaire bryologique du site Natura 2000 FR8302015 « Les Grivaldes »*.
Conservatoire botanique national du Massif central \ Alter Eco, 10 p.

Conservatoire Botanique National



SOMMAIRE

1. – INTRODUCTION.....	2
2. – MÉTHODOLOGIE.....	3
2.1. – Méthodologie générale.....	3
2.2. – Référentiels taxonomiques et nomenclatureaux.....	3
2.3. – Taxons remarquables.....	3
3. – RÉSULTATS.....	4
3.1. – Exploitation de la littérature.....	4
3.2. – Inventaire des taxons.....	4
3.3. – Les taxons remarquables.....	6
3.4. – Les habitats remarquables.....	8
4. – DISCUSSION.....	9
4.1. – Richesse du site Natura 2000.....	9
4.2. – Conservation de la flore bryophytique.....	9
BIBLIOGRAPHIE.....	10

1. – INTRODUCTION

Le site Natura 2000 FR8302015 des Grivaldes est situé à cheval sur 2 départements, le Cantal et l'Aveyron, à 30 km au sud d'Aurillac (Figure 1).



Figure 1 : Plan de localisation du site Natura 2000

Ce site Natura 2000 a été désigné pour les chauves-souris. Depuis sa découverte dans les années 1990, un grand nombre d'espèces différentes ont été identifiées dans ce site. Il s'agit du seul site Natura 2000 départemental qui cumule au moins 5 espèces de l'Annexe II de la directive « Habitats » (BEC & REGNIER 2011).

Le site des Grivaldes se situe dans la zone d'influence des perturbations océaniques en provenance de l'Ouest, qui se réactivent au contact des collines et des bas-plateaux de la Châtaigneraie. Les températures sont particulièrement clémentes, et s'il neige, la persistance au sol est faible et ne dure pas plus de quelques jours. Le réseau hydrographique est constitué d'une rivière, le Goul, et de 8 ruisseaux. Au plan géologique, le site est essentiellement localisé sur des grésopélites et des microgranites. Le relief s'articule autour d'une vallée étroite, sinueuse, aux versants très pentus mais de faible hauteur. Ils sont entrecoupés par de petits talwegs grossièrement perpendiculaires à l'axe principal, qui remontent jusqu'aux plateaux (BEC & REGNIER 2011).

Le périmètre Natura 2000 couvre une grande majorité d'espaces boisés, localisée sur les versants du Goul. Ils totalisent 412 ha soit environ 77% du site. Néanmoins, la sylviculture est quasiment absente du site : globalement, il s'agit de parcelles très pentues, peu exploitables et exploitées, sinon pour le ramassage des châtaignes et le bois de chauffage. Le couvert forestier feuillu, constitué d'arbres matures voire vieillissants. Ce site présente une diversité floristique faible du fait d'une couverture forestière conséquente et homogène (chênaie/châtaigneraie) cependant les surfaces prairiales, enclavées et travaillées de façon traditionnelle, offre un intéressant cortège de plantes à fleurs et de graminées. Pour l'instant néanmoins, aucune espèce végétale remarquable n'y a été recensée (BEC & REGNIER 2011).

Les inventaires réalisés dans le site voisin de Teyssières (HUGONNOT 2014) avaient permis de mettre au jour une richesse en bryophytes insoupçonnée. Les habitats les plus remarquables étaient les mines et plusieurs habitats humides, comme les rochers suintants sur les berges de rivières et les prairies paratourbeuses. Afin de préciser les enjeux naturalistes du site, un premier diagnostic de la bryoflore du site des Grivaldes a donc été confié au Conservatoire botanique national du Massif central dans la perspective de cibler d'éventuels inventaires ultérieurs et d'orienter les mesures conservatoires.

2. – MÉTHODOLOGIE

2.1. – Méthodologie générale

Afin d'orienter les prospections de terrain, nous nous sommes aidés essentiellement des cartes topographiques au 1/25 000 de l'IGN et des photographies aériennes des sites géoréférencés.

Les prospections de terrain ont été effectuées au cours de l'été 2014. Les enveloppes du site ont été parcourues en ciblant sur les habitats potentiellement riches en bryophytes. D'autre part, les inventaires ont été étendus à des zones situées en dehors du périmètre actuel du site Natura 2000 dans la mesure où ces secteurs pouvaient recéler des cortèges remarquables.

Toutes les coordonnées géographiques (latitude et longitude) des points d'observation sont déterminées à l'aide d'un GPS Garmin eTrexVista.

La grande majorité des taxons reçoit un nom provisoire sur le terrain puis fait l'objet d'une confirmation systématique au laboratoire à l'aide du matériel optique approprié. Des échantillons témoins des espèces, aussi limités que possible et toujours réalisés dans le souci de la préservation des populations à un niveau local, sont conservés dans l'herbier bryologique du Conservatoire botanique national du Massif central.

La littérature ancienne a été examinée dans le but de détecter des mentions se rapportant plus ou moins explicitement au site Natura 2000.

2.2. – Référentiels taxonomiques et nomenclaturaux

Pour les mousses, la référence suivie est ROS *et al.* (2013). Pour les hépatiques, nous suivons ROS *et al.* (2007). Quelques modifications ont été apportées et suivent le référentiel interne intégré à Chloris[®], la base de données du CBNMC.

2.3. – Taxons remarquables

Les documents officiels et les listes rouges en usage actuellement sont utilisés afin d'évaluer l'intérêt des taxa. Les espèces listées à l'annexe II de la directive "Habitats" (Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992) sont aujourd'hui protégées en France (arrêté du 23 mai 2013 - JORF n°0130 du 7 juin 2013 page 9491 -, portant modification de l'arrêté du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national). La Convention de Berne (décision 82/72/CEE, entrée en vigueur le 1 septembre 1982), la "World Red List of Bryophytes" (TAN *et al.* 2000), le "Red Data Book of European Bryophytes" (ECCB 1995) ainsi que le "projet de Livre rouge de France métropolitaine" (DEPÉRIERS-ROBBE 2000) sont les sources principales. Au niveau local, la liste rouge des bryophytes menacées d'Auvergne (HUGONNOT & CELLE 2013) est la principale source d'information.

Les espèces ne disposant d'aucun statut mentionné ci-dessus mais présentant néanmoins un intérêt de par leur rareté aux niveaux régional, national ou européen ont également fait l'objet d'une évaluation à « dire d'expert ».

3. – RÉSULTATS

3.1. – Exploitation de la littérature

Les références bibliographiques concernant les bryophytes du site Natura 2000 sont très peu nombreuses. Deux espèces ont été signalées par le passé, *Riccia subbifurca* Warnst. ex Croz. et *Ptychomitrium polyphyllum* (Dicks. ex Sw.) Bruch & Schimp., toutes deux observées par Jean SAPALY en 1990.

3.2. – Inventaire des taxons

Les taxons de bryophytes observés dans le site Natura 2000 sont listés ci-dessous.

1. *Acaulon muticum* (Hedw.) Müll.Hal.
2. *Amphidium mougeotii* (Schimp.) Schimp.
3. *Atrichum undulatum* (Hedw.) P.Beauv.
4. *Bartramia pomiformis* Hedw.
5. *Bazzania trilobata* (L.) Gray var. *trilobata*
6. *Brachythecium rivulare* Schimp.
7. *Brachythecium rutabulum* (Hedw.) Schimp. var. *rutabulum*
8. *Bryum alpinum* Huds. ex With.
9. *Bryum argenteum* Hedw.
10. *Bryum capillare* Hedw.
11. *Bryum dichotomum* Hedw.
12. *Bryum donianum* Grev.
13. *Bryum pseudotriquetrum* (Hedw.) P.Gaertn., B.Mey. & Scherb.
14. *Bryum subapiculatum* Hampe
15. *Bucklandiella heterosticha* (Hedw.) Bednarek-Ochyra & Ochyra
16. *Calypogeia arguta* Nees & Mont.
17. *Calypogeia fissa* (L.) Raddi
18. *Campylopus fragilis* (Brid.) Bruch & Schimp.
19. *Campylopus introflexus* (Hedw.) Brid.
20. *Campylopus pilifer* Brid.
21. *Cephaloziella divaricata* (Sm.) Schiffn.
22. *Ceratodon purpureus* (Hedw.) Brid. var. *purpureus*
23. *Chiloscyphus polyanthos* (L.) Corda
24. *Conocephalum conicum* (L.) Dumort.
25. *Conocephalum salebrosum* Szweyk., Buczkowska & Odrzykoski
26. *Corsinia coriandrina* (Spreng.) Lindb.
27. *Coscinodon cribrosus* (Hedw.) Spruce
28. *Cratoneuron filicinum* (Hedw.) Spruce
29. *Cynodontium bruntonii* (Sm.) Bruch & Schimp.
30. *Dicranella heteromalla* (Hedw.) Schimp.
31. *Dicranum montanum* Hedw.
32. *Dicranum scoparium* Hedw.
33. *Diphyscium foliosum* (Hedw.) D.Mohr
34. *Diplophyllum albicans* (L.) Dumort.
35. *Ephemerum minutissimum* Lindb.
36. *Eurhynchium striatum* (Hedw.) Schimp.
37. *Fissidens bryoides* Hedw. var. *bryoides*
38. *Fissidens dubius* P.Beauv.
39. *Fissidens taxifolius* Hedw. subsp. *taxifolius*

40. *Fissidens viridulus* (Sw. ex anon.) Wahlenb. var. *viridulus*
41. *Fontinalis antipyretica* Hedw. subsp. *antipyretica*
42. *Fossombronia angulosa* (Dicks.) Raddi
43. *Fossombronia pusilla* (L.) Nees
44. *Frullania dilatata* (L.) Dumort.
45. *Frullania fragilifolia* (Taylor) Gottsche, Lindenb. & Nees
46. *Frullania tamarisci* (L.) Dumort.
47. *Grimmia decipiens* (Schultz) Lindb.
48. *Grimmia laevigata* (Brid.) Brid.
49. *Grimmia montana* Bruch & Schimp.
50. *Grimmia ovalis* (Hedw.) Lindb.
51. *Grimmia pulvinata* (Hedw.) Sm.
52. *Grimmia trichophylla* Grev.
53. *Hedwigia ciliata* (Hedw.) P.Beauv. var. *ciliata*
54. *Hedwigia ciliata* (Hedw.) P.Beauv. var. *leucophaea* Bruch & Schimp.
55. *Heterocladium flaccidum* (Schimp.) A.J.E.Sm.
56. *Heterocladium heteropterum* (Brid.) Schimp.
57. *Homalothecium lutescens* (Hedw.) H.Rob.
58. *Homalothecium sericeum* (Hedw.) Schimp.
59. *Hylocomium splendens* (Hedw.) Schimp.
60. *Hypnum andoi* A.J.E.Sm.
61. *Hypnum cupressiforme* Hedw. var. *cupressiforme*
62. *Hypnum jutlandicum* Holmen & E.Warncke
63. *Isothecium alopecuroides* (Lam. ex Dubois) Isov.
64. *Isothecium myosuroides* Brid.
65. *Kindbergia praelonga* (Hedw.) Ochyra
66. *Lejeunea cavifolia* (Ehrh.) Lindb.
67. *Lejeunea lamacerina* (Steph.) Schiffn.
68. *Lepidozia reptans* (L.) Dumort.
69. *Leucobryum glaucum* (Hedw.) Ångstr.
70. *Lophocolea bidentata* (L.) Dumort.
71. *Lophocolea heterophylla* (Schrad.) Dumort.
72. *Marsupella emarginata* (Ehrh.) Dumort.
73. *Metzgeria conjugata* Lindb.
74. *Metzgeria furcata* (L.) Dumort.
75. *Mnium hornum* Hedw.
76. *Mnium stellare* Hedw.
77. *Neckera complanata* (Hedw.) Huebener
78. *Neckera crispa* Hedw.
79. *Niphotrichum elongatum* (Ehrh. ex Frisvoll) Bednarek-Ochyra & Ochyra
80. *Nowellia curvifolia* (Dicks.) Mitt.
81. *Oxyrrhynchium hians* (Hedw.) Loeske
82. *Pellia endiviifolia* (Dicks.) Dumort.
83. *Pellia neesiana* (Gottsche) Limpr.
84. *Phascum cuspidatum* Hedw. var. *cuspidatum*
85. *Philonotis arnellii* Husn.
86. *Philonotis caespitosa* Jur.
87. *Philonotis fontana* (Hedw.) Brid.
88. *Plagiochila asplenioides* (L. emend. Taylor) Dumort.
89. *Plagiochila porelloides* (Torrey ex Nees) Lindenb.
90. *Plagiothecium nemorale* (Mitt.) A.Jaeger
91. *Platygyrium repens* (Brid.) Schimp.
92. *Platyhypnidium riparioides* (Hedw.) Dixon
93. *Pleuridium subulatum* (Hedw.) Rabenh.
94. *Pleurochaete squarrosa* (Brid.) Lindb.
95. *Pleurozium schreberi* (Willd. ex Brid.) Mitt.
96. *Pogonatum aloides* (Hedw.) P.Beauv.
97. *Pohlia lutescens* (Limpr.) H.Lindb.
98. *Polytrichastrum formosum* (Hedw.) G.L.Sm.
99. *Polytrichum formosum* Hedw.

100. *Polytrichum juniperinum* Hedw.
101. *Polytrichum piliferum* Hedw.
102. *Porella arboris-vitae* (With.) Grolle
103. *Porella platyphylla* (L.) Pfeiff.
104. *Pseudoscleropodium purum* (Hedw.) M.Fleisch. ex Broth.
105. *Pseudotaxiphyllum elegans* (Brid.) Z.Iwats.
106. *Pterogonium gracile* (Hedw.) Sm.
107. *Ptychomitrium polyphyllum* (Dicks. ex Sw.) Bruch & Schimp.
108. *Racomitrium lanuginosum* (Hedw.) Brid.
109. *Radula complanata* (L.) Dumort.
110. *Reboulia hemisphaerica* (L.) Raddi
111. *Rhizomnium punctatum* (Hedw.) T.J.Kop.
112. *Rhytidiadelphus loreus* (Hedw.) Warnst.
113. *Rhytidiadelphus triquetrus* (Hedw.) Warnst.
114. *Rhytidium rugosum* (Ehrh. ex Hedw.) Kindb.
115. *Riccia beyrichiana* Hampe ex Lehm.
116. *Riccia crozalsii* Levier
117. *Riccia nigrella* DC.
118. *Riccia sorocarpa* Bisch. var. *sorocarpa*
119. *Riccia subbifurca* Warnst. ex Croz.
120. *Scapania compacta* (Roth) Dumort.
121. *Scapania nemorea* (L.) Grolle
122. *Schistidium crassipilum* H.H.Blom
123. *Scleropodium touretii* (Brid.) L.F.Koch
124. *Sphagnum quinquefarium* (Braithw.) Warnst.
125. *Tetraxis pellucida* Hedw.
126. *Thamnobryum alopecurum* (Hedw.) Gangulee
127. *Thuidium tamariscinum* (Hedw.) Schimp.
128. *Tortula modica* R.H.Zander
129. *Trichostomum brachydontium* Bruch
130. *Tritomaria quinquedentata* (Huds.) H.Buch
131. *Weissia controversa* Hedw. var. *controversa*
132. *Zygodon rupestris* Schimp. ex Lorentz

Un total de 132 taxons a été recensé dans le site Natura 2000. Certains taxons ont été observés uniquement dans le département du Cantal et d'autres uniquement dans l'Aveyron et ne sont par ailleurs pas connus en Auvergne.

3.3. – Les taxons remarquables

Les statuts de menace à l'échelle de la région Auvergne de chacun des taxons ont été évalués en se basant sur la liste rouge publiée par HUGONNOT & CELLE (2013). Aucun taxon menacé à l'échelle nationale ou européenne n'a été observé.

Tableau I – Statuts de menace de la bryoflore du site Natura 2000 des Grivaldes (les abréviations se réfèrent aux standards de l’UICN : CR = En danger critique, EN = En danger, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacée, LC = Préoccupation mineure, DD = Données insuffisantes) ; *Bryum donianum* a été découvert en Auvergne après la publication de la LR et ne possède donc pas de statut officiel)

Noms des taxons	Liste rouge Auvergne	Département
1. <i>Acaulon muticum</i> (Hedw.) Müll.Hal.	CR	15
2. <i>Fossombronia angulosa</i> (Dicks.) Raddi	CR	15
3. <i>Fossombronia pusilla</i> (L.) Nees	CR	12
4. <i>Riccia beyrichiana</i> Hampe ex Lehm.	CR	12
5. <i>Scleropodium touretii</i> (Brid.) L.F.Koch	CR	12
6. <i>Ephemerum minutissimum</i> Lindb.	DD	15
7. <i>Bryum donianum</i> Grev.	découvert post LR	12
8. <i>Campylopus pilifer</i> Brid.	EN	15 et 12
9. <i>Coscinodon cribrosus</i> (Hedw.) Spruce	EN	12
10. <i>Philonotis arnellii</i> Husn.	EN	15
11. <i>Scapania compacta</i> (Roth) Dumort.	EN	15
12. <i>Trichostomum brachydontium</i> Bruch	EN	15 et 12
13. <i>Corsinia coriandrina</i> (Spreng.) Lindb.	non recensé en Auvergne	12
14. <i>Lejeunea lamacerina</i> (Steph.) Schiffn.	NT	15
15. <i>Ptychomitrium polyphyllum</i> (Dicks. ex Sw.) Bruch & Schimp.	NT	12 et 15
16. <i>Sphagnum quinquefarium</i> (Braithw.) Warnst.	NT	12
17. <i>Riccia crozalsii</i> Levier	VU	12 et 15
18. <i>Riccia nigrella</i> DC.	VU	15

Les taxons les plus remarquables sont brièvement présentés dans les lignes suivantes.

Riccia subbifurca Warnst. ex Croz. et *Ptychomitrium polyphyllum* (Dicks. ex Sw.) Bruch & Schimp., ont été observés par Jean SAPALY en 1990. *Riccia subbifurca* n’a pas été réobservé en 2014 dans le site des Grivaldes. Il s’agit d’une espèce fugace dont il est difficile de prévoir les apparitions. On ne peut donc pas conclure à sa disparition. Cette espèce possède le statut VU en Auvergne.

Acaulon muticum, *Ephemerum minutissimum*, *Fossombronia angulosa* et *F. pusilla*, *Riccia beyrichiana*, *R. crozalsii* et *R. nigrella* appartiennent à un cortège d’espèces pionnières, terricoles et thermophiles. Elles sont toutes inféodées à des microhabitats de très petites tailles, comme des replats terreux d’affleurements rocheux dans des systèmes de landes et sont liées à des facteurs de rajeunissement cyclique, comme des petits glissements de terrain, un décapage du substrat d’origine climatique voire le piétinement de la faune.

Bryum donianum, *Corsinia coriandrina*, *Philonotis arnellii* et *Trichostomum brachydontium* sont des espèces à affinités méditerranéennes liées à des suintements temporaires, le plus souvent en bordure des voies de communication (routes).

Campylopus pilifer, *Coscinodon cribrosus*, *Ptychomitrium polyphyllum*, *Scapania compacta* et *Scleropodium touretii* sont des espèces typiques des grands ensembles de landes acides installées sur rochers chauds et secs.

Lejeunea lamacerina est quant à lui spécialisé dans la colonisation des rochers acides sur les berges des ruisseaux. Il s’agit d’une espèce oligotrophile sensible à la détérioration de la qualité de l’eau.

Sphagnum quinquefarium est une des rares sphaignes non strictement inféodées aux systèmes tourbeux des plateaux. Cette espèce colonise au contraire les chênaies ou autres forêts caducifoliées, sur des pentes fortes et rocheuses. Les stations abyssales, comme celle des Grivaldes, sont particulièrement remarquables, la plupart des occurrences de cette espèce étant situées au dessus de 1000 m. La communauté végétale d’accueil pourrait constituer une unité phytosociologique

singulière, endémique de l'ouest du Massif central. Davantage de relevés sont nécessaires avant de statuer définitivement sur la valeur de ce type de végétation.

3.4. – Les habitats remarquables

Plusieurs habitats naturels importants pour la conservation des bryophytes du site des Grivaldes ont été recensés. Ils avaient tous été pointés comme des habitats importants dans BEC & REGNIER (2011).

Les communautés terricoles liées à des facteurs d'érosion, d'origine naturelle (chablis, glissement de terrain, activité de la faune) sont très remarquables car riches en espèces spécialisées. Elles sont surtout présentes dans les landes, le long des pistes et sur les affleurements rocheux. Les espèces de bryophytes qui y sont liées sont pionnières et totalement incapables de lutter contre la concurrence exercée par les trachéophytes voire les bryophytes sociales et robustes. Elles nécessitent donc impérativement pour leur maintien la régénération de niches potentielles directement créées par des perturbations. Ce constat souligne l'intérêt de conserver des ensembles de landes et des affleurements rocheux relativement ouverts.

La chênaie-châtaigneraie à sphaignes est un habitat remarquable par sa rareté et sa spécialisation écologique. Il traduit la forte influence océanique s'exprimant sur les versants pentus du site.

4. – DISCUSSION

4.1. – Richesse du site Natura 2000

Avec 132 taxons recensés dans le site Natura 2000, on peut affirmer qu'il s'agit d'un site d'une certaine richesse bryologique. Cette richesse floristique est à relier à une certaine diversité des habitats naturels et à une humidité édaphique et atmosphérique importante.

Le site Natura 2000 est en outre un lieu non négligeable pour la conservation d'un lot d'espèces remarquables et présentant des statuts variés. Ainsi 18 taxons considérés comme menacés à l'échelle régionale figurent sur la liste rouge des bryophytes d'Auvergne.

Plusieurs habitats riches et remarquables ont également été observés et renforcent l'intérêt du site. Il s'agit essentiellement des landes, des affleurements rocheux et de la zone forestière à sphaignes.

Toutefois, le site des Grivaldes s'est révélé moins riche et moins remarquable que celui de Teyssières, à cause notamment de l'absence de cavités d'anciennes mines et de secteurs tourbeux. D'autre part, les forêts des Grivaldes sont globalement plus fermées et denses qu'à Teyssières et ne permettent pas à des espèces héliophiles de se maintenir.

4.2. – Conservation de la flore bryophytique

Les actions prévues dans BEC & REGNIER (2011) sont de nature à permettre la conservation, voire à favoriser la bryoflore du site.

La conservation des bryophytes méditerranéennes et thermophiles très sensible à la fermeture des habitats ouverts passe par le maintien de systèmes de landes et d'affleurements rocheux relativement peu boisés.

Une attention particulière devrait être portée sur les systèmes forestiers (notamment les secteurs à *Sphagnum quinquefarium*) afin de s'assurer que la gestion sylvicole en œuvre est bien compatible avec la préservation du capital bryologique épiphyte corticole. Une gestion sylvicole douce, respectueuse des ambiances forestières, devrait être privilégiée. Certaines parcelles pourraient également être laissées en évolution libre.

D'autre part, la pénétration de la lumière dans les systèmes forestiers est identifiée comme un facteur capital pour la richesse bryophytique. La densification du couvert peut être contrecarrée dans des systèmes jeunes en rouvrant ponctuellement le milieu. Il est aussi possible de laisser vieillir spontanément les forêts. En effet, l'« hétérogénéisation » des classes d'âges, l'existence de chablis nombreux, la chute de branches... entraînent une augmentation sensible de la radiation lumineuse dans les peuplements matures.

La présence de l'espèce exotique envahissante *Campylopus introflexus*, et son abondance dans certaines landes du site, est un facteur de dégradation contre lequel il semble aujourd'hui bien difficile, voire vain, de lutter.

BIBLIOGRAPHIE

- BEC J. & REGNIER M.C. 2011. - *Document d'Objectifs de la Zone Spéciale de Conservation FR8302015, « site des Grivaldes»*, 108. Alter Eco, CEN Auvergne \ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne, 108 p.
- EUROPEAN COMMITTEE FOR CONSERVATION OF BRYOPHYTES (ECCB), 1995 - *Red Data Book of European Bryophytes*. ECCB, 291 p.
- HUGONNOT V. 2014. - *Inventaire des bryophytes du site Natura 2000 FR8302014 "Teissières-les-Bouliès"*. Conservatoire botanique national du Massif central / Alter Eco, 16 p.
- HUGONNOT V. & CELLE J. 2013. - *Première liste rouge des mousses, hépatiques et anthocérotes d'Auvergne*. Conservatoire botanique national du Massif central / Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne, 48 p.
- ROS, R.M., MAZIMPAKA, V., ABOU-SALAMA, U., ALEFFI, M., BLOCKEEL, T.L., BRUGUÉS, M., CROS, R.M., DIA, M.G., DIRKSE, G.M., DRAPER, I., EL-SAADAWI, W., ERDAĞ, A., GANEVA, A., GABRIEL, R., GONZÁLEZ-MANCEBO, J.M., GRANGER, C., HERRNSTADT, I., HUGONNOT, V., KHALIL, K., KÜRSCHNER, H., LOSADA-LIMA, A., LUÍS, L., MIFSUD, S., PRIVITERA, M., PUGLISI, M., SABOVLJEVIĆ, M., SÉRGIO, C., SHABBARA, H.M., SIM-SIM, M., SOTIAUX, A., TACCHI, R., VANDERPOORTEN, A., WERNER, O. 2013 - Mosses of the Mediterranean, an annotated checklist. *Cryptogamie, Bryologie* **34** : 99-283.
- ROS R.M., MAZIMPAKA V., ABOU-SALAMA U., ALEFFI M., BLOCKEEL T.L., BRUGUÉS M., CANO M.J., CROS R.M., DIA M.G., DIRKSE G.M., EL SAADAWI W., ERDAĞ A., GANEVA A., GONZÁLEZ-MANCEBO J.M., HERRNSTADT I., KHALIL K., KÜRSCHNER H., LANFRANCO E., LOSADA-LIMA A., REFAI M.S., RODRÍGUEZ-NUÑEZ S., SABOVLJEVIĆ M., SÉRGIO C., SHABBARA H., SIM-SIM M., SÖDERSTRÖM L., 2007. - Hepatics and Anthocerotes of the Mediterranean, an annotated checklist. *Cryptogamie, bryologie* **28** : 351-437.



Inventaire bryologique du site Natura 2000 FR8302015 « Les Grivaldes »

Un inventaire du site Natura 2000 FR8302015 des Grivaldes a été effectué. Un total de 132 taxons a été recensé, témoignant d'une certaine richesse bryologique, à relier à une certaine diversité des habitats naturels et à une humidité édaphique et atmosphérique importante. En outre, 18 taxons considérés comme menacés à l'échelle régionale figurent sur la liste rouge des bryophytes d'Auvergne. Plusieurs habitats riches et remarquables ont également été observés et renforcent l'intérêt du site. Il s'agit essentiellement des landes, des affleurements rocheux et d'une zone forestière à sphaignes. Toutefois, le site des Grivaldes s'est révélé moins riche et moins remarquable que celui de Teyssières, à cause notamment de l'absence de cavités d'anciennes mines et de secteurs tourbeux. D'autre part, les forêts des Grivaldes sont globalement plus fermées et denses qu'à Teyssières et ne permettent pas à des espèces héliophiles de se maintenir. La conservation des bryophytes méditerranéennes et thermophiles très sensible à la fermeture des habitats ouverts passe par le maintien de systèmes de landes et d'affleurements rocheux relativement peu boisés. Une attention particulière devrait être portée sur les systèmes forestiers (notamment les secteurs à *Sphagnum quinquefarium*) afin de s'assurer que la gestion sylvicole en œuvre est bien compatible avec la préservation du capital bryologique épiphyte corticole. Une gestion sylvicole douce, respectueuse des ambiances forestières, devrait être privilégiée. Certaines parcelles pourraient également être laissées en évolution libre.

Mots clés : inventaire, bryophytes, Natura 2000, Les Grivaldes

Conservatoire botanique national du Massif central

Siège & antenne Auvergne

Le Bourg

43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE

Téléphone : 04 71 77 55 85

Télécopie : 04 71 77 55 74

Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr

Site Internet : www.cbnmc.fr

Antenne Limousin

SAFRAN

2, avenue Georges Guingouin

CS80012 - Panazol

87017 LIMOGES Cedex 1

Téléphone : 05 55 77 51 47

Antenne Rhône-Alpes

Maison du Parc

Moulin de Virieu - 2, rue Benay

42410 PÉLUSSIN

Téléphone : 04 74 59 17 93